



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20221129-2022-181-DE
Date de télétransmission : 29/11/2022
Date de réception préfecture : 29/11/2022

Publié le

29 NOV. 2022

N°2022- 181

Conseil municipal
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi seize novembre à vingt heures trente-deux minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne, convoqué le jeudi dix novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent JEANNE, Maire en exercice.

OBJET DE LA DELIBERATION

Association des Amis du Musée de la Résistance Nationale à Champigny-sur-Marne. Désignation des nouveaux représentants, titulaire et suppléant, de la Commune au sein de l'assemblée générale de cette association, en remplacement du conseiller municipal titulaire démissionnaire

Rapporteur : Ph. LHOSTE

Direction : Direction des assemblées, affaires générales et juridiques

Service : Service travaux des assemblées

Présent(e)s :

M. JEANNE, Maire.

Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, Mme AMAR, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. CHATAUD, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. GOUPIL, Mme SAUSSEREAU, M. AKKOUCHE, M. BASTIN, Mme BERTRAND, M. NGANDE, Mme BENAHMED, M. PICOT, **adjoint(e)s au Maire**, M. VIGUIE, M. GAUDIERE, M. LHOSTE, M. RIBEIRO **conseillers municipaux délégués**
Mme DUVERGER, M. BOULAY, Mme PARLOUAR, Mme SAILLAND, Mme DEGAGER-PHALANCHERE, M. SLIMOVICI, Mme DE OLIVEIRA, M. BARON, Mme THEOPHILE, Mme NGANDE, M. SUDRE, Mme CAPORAL, M. SOLARO, M. LURIER, M. MAILLER, M. SY, Mme MASMOUDI, M. TITOV, Mme KEITA-GASSAMA M. PESSOA GRIJO, M. SUDRE, M. FORHAN, Mme CIPRIANO **conseiller(e)s municipales / municipaux**

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

M. LATRONCHE (donne pouvoir à Mme AMAR), Mme CARPE (donne pouvoir à Mme THIROUX), Mme BENOLIEL (donne pouvoir à M. PICOT), Mme SAILLAND (donne pouvoir à Mme PARLOUAR), Mme DONATIEN, Mme ADOMO (donne pouvoir à M. SOLARO), M. FAUTRE

Secrétaire de séance : H. RIBEIRO

Nombre de membres en exercice :49

Nombre de membres présent(e)s :42

Nombre de procurations :5

Nombre de votant(e)s :47

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Direction des Assemblées, Affaires Générales et Juridiques
Service Travaux des Assemblées
Séance du conseil municipal du 16 novembre 2022

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'association des Amis du Musée de la Résistance Nationale de Champigny-sur-Marne, notamment l'article 3 relatifs à la représentation des partenaires extérieurs, dont la Commune de Champigny-sur-Marne, au sein de l'association ;

Vu la délibération n°2020-036 du Conseil municipal, en date du 15 juillet 2020, prise en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales et par laquelle le Conseil municipal a décidé de ne pas procéder pendant la durée du mandat au scrutin secret aux nominations ou aux présentations sauf dispositions législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ;

Vu la délibération n°2020-093 du Conseil municipal, en date du 23 septembre 2020, portant désignation de Messieurs Lionel VEDRINE et Franck BARON, respectivement, représentants de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'association des Amis du Musée de la Résistance Nationale à Champigny-sur-Marne ;

Vu le courrier reçu, en mairie le 11 août 2022, par lequel Monsieur Lionel VEDRINE a indiqué démissionner de son mandat de conseiller municipal ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Politique culturelle – Politique sportive – Projets de solidarité internationaux – Comité de jumelage – Initiatives publiques – Vie associative » rendu lors de sa séance du 7 novembre 2022 ;

Vu l'avis de de la 1^{ère} commission « Finances – Affaires générales – Marchés et achats publics – Personnel communal – Formation du personnel – Handicap – Nouvelles technologies » rendu lors de sa séance du 9 novembre 2022 ;

Considérant ce qui suit :

Suite à la démission susvisée de Monsieur Lionel VEDRINE, il y a lieu de désigner de nouveaux représentants de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'association des amis du musée de la Résistance nationale.

après en avoir délibéré par scrutin public, à l'unanimité des suffrages exprimés,

37 votes pour, dont 4 procurations (M. LATRONCHE, Mme CARPE, Mme BENOLIEL, Mme SAILLAND)

9 abstentions, dont 1 procuration (Mme ADOMO), Mme CAPORAL, Mme MASMOUDI, M. TITOV, Mme KEITA-GASSAMA, M. SUDRE, M. SOLARO, M. MAILLER et M. SY

1 NPPV : M. LURIER

ARTICLE UNIQUE : DESIGNE pour représenter la Commune de Champigny-sur-Marne au sein de l'assemblée générale de l'association des Amis du Musée de la Résistance Nationale à Champigny-sur-Marne :

- en qualité de représentant titulaire : Monsieur Franck BARON

- en qualité de représentant suppléant : Monsieur Philippe BOULAY

POUR EXTRAIT CONFORME


Monsieur Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller Régional d'Ile-de-France